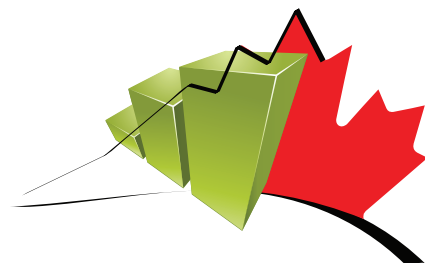


## Les jeunes NEETEST : ni en emploi, ni aux études, ni en formation, sauf pour des transitions à court terme

par Marc Frenette et Tomasz Handler

Date de diffusion : le 25 mars 2026



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Les jeunes NEETEST : ni en emploi, ni aux études, ni en formation, sauf pour des transitions à court terme

par Marc Frenette  et Tomasz Handler

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202600300001-fra>

Des données probantes récentes indiquent un affaiblissement (c.-à-d. un « fléchissement ») du marché du travail des jeunes, ou encore laissent entendre que de plus en plus de jeunes sont à la recherche d'un emploi, comparativement au nombre de postes disponibles pour cette population. En effet, en septembre 2025, le taux de chômage des jeunes (ceux âgés de 15 à 24 ans) s'établissait à 14,6 %, ce qui représente le taux le plus élevé depuis septembre 2010 (à l'exception des années 2020 et 2021 de la pandémie de COVID-19)<sup>1</sup>. Cela ravive des préoccupations de longue date concernant les jeunes improductifs<sup>2</sup>, qui pourraient être exposés à des difficultés économiques et sociales. À plus grande échelle, cette situation pourrait avoir des répercussions à long terme sur l'économie et la société.

Une façon courante de désigner les jeunes à risque consiste à utiliser le concept de « ni en emploi, ni aux études, ni en formation » (NEET)<sup>3</sup>. Cette mesure est utile puisqu'elle permet d'évaluer le nombre de jeunes à risque sur des périodes déterminées (souvent courtes), lesquelles peuvent être fortement corrélées à des déterminants variables dans le temps, comme la situation économique. Cependant, la mesure NEET repose sur une date de référence donnée<sup>4</sup> (généralement à partir de l'Enquête sur la population active), ce qui peut rendre compte des transitions de courte durée entre les emplois ou les études (c.-à-d. des frictions normales du marché du travail). De plus, à quelques exceptions près, les jeunes qui prennent soin de leurs propres enfants ou d'autres personnes sont classés comme NEET<sup>5</sup>. Or, la prestation de soins constitue souvent une forme d'emploi rémunéré et représente clairement une activité productive. À ce titre, la prestation de soins (même non rémunérée) pourrait vraisemblablement être exclue de toute mesure servant à repérer les personnes potentiellement à risque de connaître des difficultés économiques et sociales<sup>6</sup>.

- 
1. Consulter la page : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028701>. Veuillez noter que le taux de chômage des jeunes s'établissait à 14,1 % en février 2026.
  2. Dans le présent article, le terme « improductif » renvoie au fait de ne pas participer à des activités utiles pour l'économie ou la société, comme être occupé, être à l'école, fournir des soins (même non rémunérés) ou être engagé civiquement.
  3. Consulter la page <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710019601> pour connaître les tendances chez les jeunes NEET.
  4. Les taux moyens sont calculés à partir de plusieurs dates de référence, plutôt qu'à partir du suivi des personnes au fil du temps. Voir Statistique Canada (2025) pour obtenir plus de précisions.
  5. Dans l'Enquête sur la population active, les personnes en congé parental ne seraient pas comprises dans l'indicateur NEET (puisque elles seraient considérées comme occupées, mais en congé).
  6. Les jeunes peuvent également être productifs en étant civiquement engagés dans des activités de bénévolat, des activités politiques, l'activisme, etc. Ces dimensions de la vie productive ne sont pas prises en compte ici en raison des limites des données.

Ce court article propose une approche plus restrictive que le concept NEET afin de répondre à ces deux préoccupations. Les jeunes sont considérés comme ni en emploi, ni aux études, ni en formation, sauf pour des transitions à court terme (NEETEST) s'ils ont été NEET (à l'exclusion de la prestation de soins non rémunérée) pendant une année complète<sup>7</sup>. Pour ce faire, l'article s'appuie sur le Fichier des familles T1 (FFT1), le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (combinaison des fichiers T1 et T4, des fichiers de relevés d'emploi et du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi) ainsi que le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)<sup>8</sup>. Plus précisément, un jeune est considéré comme NEETEST si, durant une année civile complète : il n'a pas travaillé (c.-à-d. qu'il n'a pas déclaré de salaires et de traitements selon le feuillet T4, de revenus bruts provenant d'un travail autonome ou d'autres revenus d'emploi dans le formulaire d'impôt général T1, et qu'il n'a pas reçu de feuillet T4 de la part de son employeur); il n'était pas aux études (c.-à-d. qu'il n'a pas demandé de crédits pour frais de scolarité dans son formulaire d'impôt T1, qu'il n'apparaît pas dans les données du SIEP et qu'il n'a pas quitté un emploi pour retourner aux études selon son relevé d'emploi); il n'a pas fourni de soins à autrui (c.-à-d. qu'il n'a pas demandé de crédit canadien pour aidant naturel<sup>9</sup> dans son formulaire d'impôt T1, qu'il n'était pas en congé de maternité ou parental<sup>10</sup>; et qu'il ne présentait pas de cessation d'emploi en raison d'une grossesse, d'un congé parental ou d'un congé de soignant selon son relevé d'emploi). L'article met l'accent sur les jeunes de 20 à 29 ans, étant donné que les plus jeunes peuvent poursuivre leurs études à l'école secondaire (en vertu des lois sur l'école obligatoire) ou prendre volontairement une année de congé après l'école secondaire. L'analyse se limite également aux personnes vivant dans les provinces, car l'Enquête sur la population active ne fournit pas une couverture complète de la population dans les territoires.

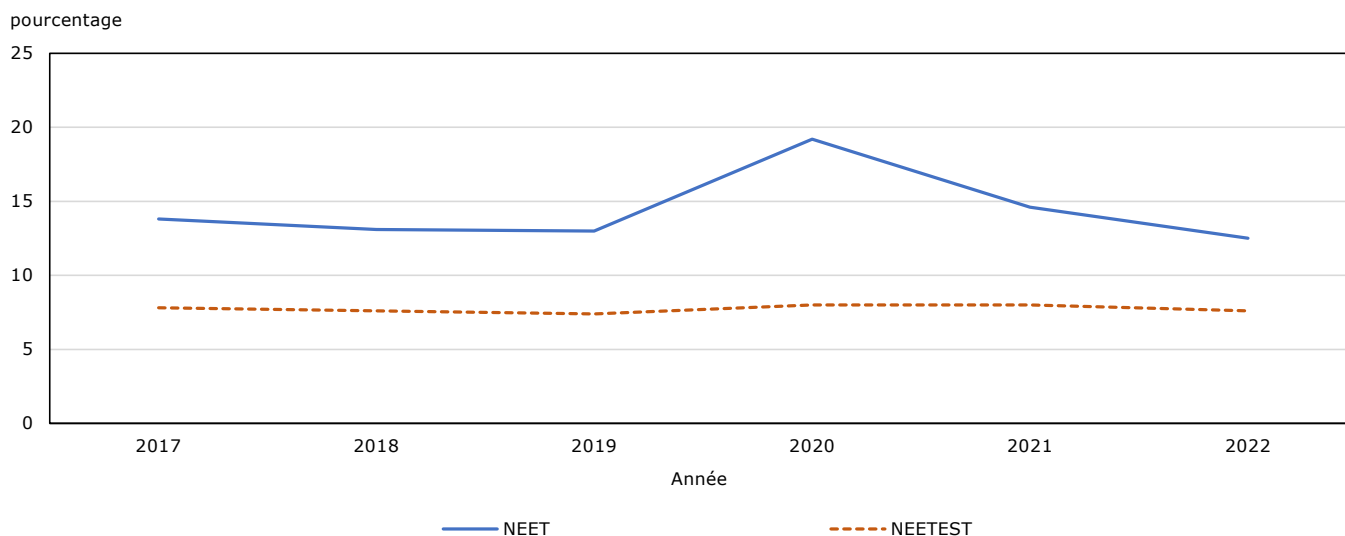
L'analyse comporte deux parties. Premièrement, les taux annuels NEET et NEETEST sont présentés pour toutes les années disponibles (de 2017 à 2022). Deuxièmement, un profil de base des jeunes NEET et NEETEST en 2022 est établi à partir de diverses caractéristiques socioéconomiques mesurées au moyen du Recensement de la population de 2021 : le genre, l'âge, le plus haut niveau de scolarité atteint<sup>11</sup>, la province de résidence et la taille de la collectivité (région métropolitaine de recensement [RMR], agglomération de recensement [AR] ou région autre qu'une RMR ou qu'une AR)<sup>12</sup>.

7. Voir Contini et coll. (2019) pour obtenir une analyse de la persistance de l'état de NEET, et Bourbeau et Pelletier (2019) pour obtenir une analyse des principales activités des jeunes NEET au cours des 12 derniers mois précédents (y compris la garde d'enfants).
8. Le SIEP rend compte des activités scolaires formelles des apprentis inscrits. De plus, les apprentis inscrits participent principalement à des activités de travail plutôt qu'à des activités scolaires, de sorte que les données fiscales les incluraient également.
9. Le crédit canadien pour aidant naturel est disponible depuis 2017. Il s'agit d'un crédit non remboursable; ainsi, si aucun impôt n'est dû, il n'y a aucun avantage à demander le crédit (et il ne peut pas être transféré à un conjoint ayant des impôts à payer). Toutefois, avoir un emploi n'est pas la seule raison pour laquelle une personne peut avoir des impôts à payer. Par exemple, les personnes peuvent recevoir des prestations d'assurance-emploi ou tirer un revenu de placements : deux formes de revenus imposables qui n'exigent pas d'emploi.
10. Le congé de maternité ou le congé parental n'est pas mesuré directement dans les données, mais il est attribué dans le présent article lorsque des personnes ont déclaré, dans leur formulaire d'impôt T1, des prestations d'assurance-emploi liées à la maladie, à une blessure, à la grossesse, à la naissance ou à l'adoption d'un enfant et qu'elles ont un enfant de moins d'un an (afin d'augmenter la probabilité que les prestations d'assurance-emploi soient liées à la grossesse, à la naissance ou à l'adoption, plutôt qu'à une maladie ou à une blessure).
11. Le plus haut niveau de scolarité atteint repose sur les données du Recensement de la population de 2021, ainsi que sur les données sur l'obtention du diplôme de 2021 et de 2022 du SIEP.
12. Les mêmes échantillons sont utilisés dans les deux analyses. Pour la mesure NEETEST, toutes les personnes devaient figurer dans le FFT1, qui vise généralement plus de 95 % de la population. La population du FFT1 comprend les déclarants (y compris les personnes occupées et celles qui ne l'étaient pas, mais qui ont tout de même produit une déclaration de revenus, par exemple pour déclarer des prestations d'assurance-emploi ou demander un crédit), les conjoints non déclarants et les enfants non déclarants (déterminés à partir du fichier de l'allocation canadienne pour enfants, des fichiers de données sur la natalité et d'un fichier historique des enfants). Certaines personnes figurant dans le FFT1 ne possèdent pas de numéro d'assurance sociale (NAS), ce qui est nécessaire pour effectuer le couplage avec d'autres ensembles de données. Ces personnes ont été exclues de l'échantillon définitif. Néanmoins, les taux globaux NEETEST (fondés sur les renseignements relatifs à l'emploi, aux études et à la prestation de soins figurant dans le fichier FFT1) sont demeurés quasiment inchangés lorsque les personnes ne possédant pas de NAS ont été incluses dans l'échantillon (résultats pouvant être fournis sur demande).

## Environ 7 % à 8 % des jeunes dans la vingtaine étaient NEETEST : ils n'ont ni travaillé, ni étudié, ni fourni de soins à autrui pendant toute une année

Le graphique 1 établit une comparaison entre le pourcentage de jeunes de 20 à 29 ans qui étaient NEET et celui des jeunes du même groupe d'âge qui étaient NEETEST de 2017 à 2022. En général, près de deux fois plus de jeunes étaient considérés comme NEET comparativement aux NEETEST. Cela n'est pas étonnant étant donné que la mesure NEET est une mesure instantanée, alors que la mesure NEETEST est une mesure annuelle. De plus, la mesure NEETEST exclut les personnes qui fournissent des soins à autrui.

**Graphique 1**  
**Pourcentage de jeunes NEET ou NEETEST âgés de 20 à 29 ans**



**Notes :** NEET = ni en emploi, ni aux études, ni en formation; NEETEST = ni en emploi, ni aux études, ni en formation, sauf pour des transitions à court terme.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active (NEET); Fichier des familles T1, Fichier de données longitudinales sur la main-d'oeuvre, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Recensement de la population de 2021 (NEETEST).

Au cours de la période à l'étude, le taux NEET allait habituellement de 13 % à 14 %. L'exception s'est produite pendant la pandémie de COVID-19, lorsque plusieurs commerces de détail et restaurants (où de nombreux jeunes travaillaient) ont dû fermer ou limiter leurs activités pour des raisons sanitaires. Le taux NEET a bondi, pour passer de 13,0 % en 2019 à 19,2 % en 2020, et est demeuré relativement élevé en 2021 (14,6 %).

À l'opposé, le taux NEETEST a été plus stable au fil du temps, variant de 7 % à 8 % tout au long de la période. Il a légèrement augmenté pendant la pandémie, pour passer de 7,4 % en 2019 à 8,0 % en 2020 et en 2021. La stabilité relative de la mesure NEETEST au fil du temps n'est pas complètement une surprise, étant donné qu'elle repose sur une approche annuelle plutôt que mensuelle. De plus, les confinements liés à la pandémie ayant commencé vers la mi-mars 2020, les jeunes ont pu travailler normalement pendant les deux premiers mois et demi de 2020, et en 2021, de nombreuses mesures de confinement avaient été assouplies.

## Comparativement aux jeunes NEET, la concentration de jeunes NEETEST était relativement plus grande chez les femmes, les jeunes plus âgés, les personnes n'ayant pas fait d'études postsecondaires, les jeunes du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que les jeunes vivant à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

Dans quelles mesures les jeunes NEETEST diffèrent-ils des jeunes NEET? Le tableau 1 présente un profil socioéconomique de base des deux groupes de jeunes en 2022.

**Tableau 1**  
**Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation, comprenant ou non les transitions à court terme, selon les caractéristiques socioéconomiques, 2022**

	NEET	NEETEST
Ensemble	12,5	7,6
<b>Genre</b>		
Hommes	12,5	6,7
Femmes	12,4	8,5
<b>Âge</b>		
20 à 24 ans	12,6	6,5
25 à 29 ans	12,4	8,6
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>		
Sans diplôme d'études secondaires	35,4	28,6
Diplôme d'études secondaires	15,7	7,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	10,1	3,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	9,6	3,2
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	11,2	3,2
Baccalauréat	9,1	2,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	7,7	2,4
<b>Province de résidence</b>		
Terre-Neuve-et-Labrador	17,3	8,7
Île-du-Prince-Édouard	12,4	4,7
Nouvelle-Écosse	13,1	7,4
Nouveau-Brunswick	16,2	7,9
Québec	9,7	5,6
Ontario	13,4	7,7
Manitoba	12,9	12,5
Saskatchewan	12,6	13,2
Alberta	13,3	8,9
Colombie-Britannique	11,8	6,6
<b>Taille de la collectivité</b>		
Région métropolitaine de recensement	11,9	6,8
Agglomération de recensement	13,8	8,4
Région autre qu'une région métropolitaine de recensement ou qu'une agglomération de recensement	15,0	12,4

**Notes :** NEET = ni en emploi, ni aux études, ni en formation; NEETEST = ni en emploi, ni aux études, ni en formation, sauf pour des transitions à court terme.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active (NEET); Fichier des familles T1, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Recensement de la population de 2021 (NEETEST).

En 2022, 8,5 % des jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans étaient NEETEST, comparativement à 6,7 % de leurs homologues masculins. En revanche, les taux NEET étaient presque identiques chez les hommes (12,5 %) et les femmes (12,4 %), même si la définition de NEET comprend les personnes qui fournissent des soins (activité plus fréquente chez les femmes), alors que l'inverse vaut pour la définition de NEETEST.

La tendance selon le groupe d'âge était semblable. Les taux NEET étaient à peu près les mêmes chez les 20 à 24 ans (12,6 %) et les 25 à 29 ans (12,4 %). Toutefois, le taux NEETEST était plus élevé pour le groupe plus âgé (8,6 %) que pour le groupe plus jeune (6,5 %).

Les jeunes NEETEST étaient également relativement plus concentrés parmi les personnes ayant un faible niveau de scolarité, particulièrement celles sans titre scolaire du niveau postsecondaire. Par exemple, 15,7 % des diplômés de l'enseignement secondaire (sans autre formation achevée) étaient NEET, comparativement à 9,1 % des titulaires d'un baccalauréat (ce qui représente un ratio de 1,7 à 1). En revanche, 7,6 % des diplômés de l'enseignement secondaire étaient NEETEST, comparativement à 2,6 % des titulaires d'un baccalauréat (ce qui représente un ratio de 2,9 à 1).

Sur le plan géographique, le Québec affichait le taux NEET le plus faible (9,7 %), tandis que les taux les plus élevés étaient observés à Terre-Neuve-et-Labrador (17,3 %) et au Nouveau-Brunswick (16,2 %). Toutes les autres provinces enregistraient des taux NEET variant de 11,8 % à 13,4 %. Selon le taux NEETEST, le Québec (5,6 %) se classait avant-dernier derrière l'Île-du-Prince-Édouard (4,7 %). La plupart des autres provinces affichaient des taux NEETEST nettement inférieurs comparativement à leurs taux NEET respectifs, à l'exception du Manitoba (12,5 %) et de la Saskatchewan (13,2 %), où les taux étaient comparables à leurs taux NEET.

Enfin, les taux NEET et NEETEST variaient considérablement selon la taille de la collectivité. Tandis que 11,9 % des jeunes vivant dans les RMR étaient NEET, cette proportion atteignait 15,0 % chez les jeunes vivant à l'extérieur des RMR ou des AR (ce qui représente un ratio de 1,3 à 1). À l'opposé, 6,8 % des jeunes vivant dans les RMR étaient NEETEST, comparativement à 12,4 % de ceux vivant à l'extérieur des RMR ou des AR et se trouvant dans la même situation (ce qui correspond à un ratio de 1,8 à 1).

## Discussion

Le présent article a établi une comparaison entre deux méthodes de mesure complémentaires des jeunes qui sont potentiellement à risque de connaître des difficultés économiques et sociales. De manière générale, durant l'essentiel de la période étudiée (de 2017 à 2022), le nombre de jeunes classés comme NEET était presque deux fois supérieur à celui des jeunes considérés comme NEETEST. De plus, le taux NEET était plus sensible aux fortes fluctuations économiques; cela n'est pas étonnant puisqu'il est mesuré à un moment donné, plutôt que sur une année complète (comme c'est le cas pour la mesure NEETEST). La concentration de jeunes considérés comme NEETEST était relativement plus grande parmi les femmes, les jeunes plus âgés, les personnes n'ayant pas fait d'études postsecondaires, les jeunes du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que les jeunes vivant à l'extérieur des RMR et des AR.

Ces différences dans les caractéristiques des jeunes NEET et NEETEST, particulièrement selon la province de résidence et la taille de la collectivité, pourraient s'expliquer par des différences liées à d'autres caractéristiques, à des facteurs économiques, au niveau de scolarité ou aux possibilités de soins, etc. Il serait utile, dans de futurs travaux, d'étudier davantage ces différences à partir d'un ensemble plus étendu de facteurs, dans un cadre d'analyse multivariée.

## Auteurs

Marc Frenette et Tomasz Handler travaillent à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

## Bibliographie

Bourbeau, E. et Pelletier, R. (2019). *Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation : qu'ont-ils fait au cours des 12 derniers mois?* Regard sur les statistiques du travail, produit no 71-222-X au catalogue de Statistique Canada. Statistique Canada.

Contini, D., Filandri, M. et Pacelli, L. (2019). Persistency in the NEET state: A longitudinal analysis. *Journal of Youth Studies*, 22(7), 959 à 980.

Statistique Canada. (2025). *Indicateurs de l'éducation au Canada : manuel pour le rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, octobre 2025.* (produit no 81-582-G au catalogue de Statistique Canada).